



# Ma propriétaire ne veut pas me rendre la caution

Par **Saomi**, le 13/12/2021 à 18:24

Bonjour a tous

Je vous explique un peu ma situation, je suis en dossier de surendettement, dedans il y a mes loyers impayés qui ont été échelonnés sur plusieurs mois.

La propriétaire ne veut pas nous rendre la caution en disant que comme ça l'échelonnement durera moins longtemps, a-t-elle le droit de faire ça ?

Merci d'avance pour vos réponses

Bonne soirée

Sabrina

Par **Marck.ESP**, le 13/12/2021 à 18:45

Bonjour

Comme dit par ailleurs, OUI, il en a le droit...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31269#:~:>

Si vous voulez contester, c'est aux juges d'en décider, mais vous pouvez aussi essayer de vous renseigner auprès le l'ADIL, de la commission de surendettement ou de votre avocat.